

Le Burundi ratifie l'accord créant la Banque Africaine d'Import-Export

PANA, 27 juin 2017 Bujumbura, Burundi - L'accord créant la Banque Africaine d'Import-Export (AFREXIMBANK), mai 1993, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, a été ratifié en Conseil des ministres, tenu, vendredi à Bujumbura, a-t-on appris lundi, dans un compte-rendu en ligne sur le portail du gouvernement burundais. "Compte tenu du fait que l'économie burundaise repose sur quelques cultures d'exportation dont les devises rapportées ne permettent pas de financer les grands investissements, il y a nécessité de recourir à d'autres mécanismes de financements, à l'instar de ceux offerts par AFREXIMBANK et qui sont adaptés aux réalités africaines pour promouvoir les échanges intra et extra-africains", motive-t-on.

Par ailleurs, le Burundi regorge de beaucoup d'opportunités d'affaires et cette Banque est prête à l'accompagner pour mettre en valeur son potentiel et développer son développement économique dans des domaines tels l'agriculture, le tourisme, l'énergie, les infrastructures de transport, les Technologies de l'information et de la communication (TIC), poursuit le communiqué. 'La ratification de l'accord créant cette Banque est donc une étape importante avant de prendre part à l'actionnariat de la Banque pour pouvoir jouir de toutes les opportunités qu'elle offre à ses membres', conclut la même source.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});